

SASU A.C.E.
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital variable de 1000] euros
Siège social : 10 rue de Penthièvre, 75008, Paris
825 301 963 R.C.S. Paris

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 1ER JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 1er janvier,

L'associé unique de la société A.C.E.,

Capretti Angelino, agissant en qualité de Président et unique associé de la SASU A.C.E.,
immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 825 301 963, a pris les décisions suivantes :

REPRISE D'ACTIVITÉ

L'associé unique décide la reprise de l'activité de la société A.C.E., celle-ci ayant été en situation de mise en sommeil. Toutes les formalités nécessaires à la réactivation de l'entreprise seront effectuées.

MISE À JOUR DE L'OBJET SOCIAL

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société afin d'y intégrer une nouvelle activité.

Ainsi, l'article [Numéro de l'article] des statuts est désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 2 - OBJET SOCIAL

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
- Conseil en relations publiques et communication
- Études de marché et sondages
- Conseil en systèmes et logiciels informatiques
- Formation continue d'adultes
- Toutes prestations de conseil liées à l'objet
- La vente, l'achat, la location et le commerce en ligne de Vélos, cycles, cycle à assistance électrique, neufs et d'occasion ;

Ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus

AC

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités
- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou

3 Paraphes

industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

POUVOIRS

L'associé unique donne tous pouvoirs au Président pour accomplir les formalités nécessaires à l'inscription modificative auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et toute autre démarche administrative requise.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à midi.

Fait à Paris, le 1er janvier 2025.

Capretti Angelino
Président et Associé Unique

Signature :

Angelino Capretti



AC